



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 30 juillet 2020

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.123 / 60.124 – 1321 / nb  
Doc. parl. 7524

- Objet : 1) Projet de loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de :
- 1° la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
  - 2° la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.
- 2) Projet de règlement grand-ducal relatif à la loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre de la Famille et de l'Intégration, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Commission nationale pour la protection des données portant sur le projet de loi et sur le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur